

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Albarello, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques
saisie pour avis

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 de cet article par les mots :

« géographique et professionnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.